

## Dossier de Diagnostic Technique

articles L271.4 à L 271.6 du code la construction et de l'habitation  
 Seuls les rapports de diagnostics demandés par le vendeur ou un mandataire figurent dans le présent dossier. L'existence et le contenu de diagnostics réalisés antérieurement ou par un autre opérateur de diagnostic ne sont pas connus. En conséquence, JM DIAG / MANDET JULIEN ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'absence d'un ou plusieurs diagnostics. Il appartient au vendeur de compléter le présent dossier autant que de besoin afin de constituer un dossier de diagnostics techniques complet et conforme aux articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation.

**MISSION N° : 950904980**

 **PROPRIÉTAIRE**

Nom : XXXXXXXXXX  
 Adresse : XXXXXXXXXX  
 Ville : XXXXXXXXXX

 **MISSION**

Adresse : **2 RUE DU CORBILLON**  
 Ville : **93200 SAINT DENIS**

 **DONNEUR D'ORDRE**

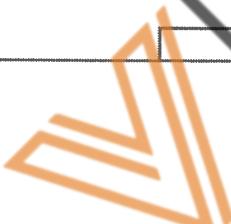
Nom : **ETUDE DUBOIS**  
 Adresse : **23 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER**  
 Ville : **93420 VILLEPINTE**



**MISSION**

Type : <b>Appartement</b>	Nbre pièces : <b>1</b>	Lot : <b>66</b>
Cadastré : <b>NC</b>	Bâtiment :	Lot secondaire :
Porte : <b>1ERE GAUCHE</b>	Date de visite : <b>28/02/2023</b>	Escalier :
Accompagnateur : <b>ETUDE DUBOIS (MANDATAIRE)</b>	Opérateur : <b>MANDET Julien</b>	Étage : <b>03</b>

**DIAGNOSTICS**

 Attestation de superficie "Loi Carrez"



**Société**

JM DIAG / MANDET JULIEN  
 5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON  
 Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandet@bc2e.com  
 Web : <https://jmmdiag.bc2e.com/>  
 Siret

**Rapport**

n° de rapport : 950904980  
 DDT : 1 sur 7



## Attestation sur l'Honneur

DECLARATION SUR L'HONNEUR - R271-3 CCH

Je soussigné(e), MANDET Julien, agissant à la demande de ETUDE DUBOIS, déclare sur l'honneur avoir procédé à l'ensemble des diagnostics compris dans le DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE établi par mes soins le 28/02/2023

- En toute impartialité et indépendance,
- Être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L.271-6 du CCH,
- Disposer de moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

Pour faire valoir ce que de droit.

Etablie le : 28/02/2023

Cachet:



Signature :

### Société

JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSEN  
Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandet@bc2e.com  
Web : <https://jmdiag bc2e.com/>  
Siret :

### Rapport

n° de rapport : 950904980  
DDT : 2 sur 7



## Fiche de Synthèse

Cette fiche de synthèse ne dispense pas de la lecture des rapports de diagnostics. Elle ne peut pas être utilisée seule et ne peut remplacer en aucun cas les rapports de diagnostic qui doivent être annexés à la promesse et au contrat de vente ou location.



### Attestation de superficie "Loi Carrez"

La superficie privative (Loi Carrez) est : 31.34 m<sup>2</sup>



#### Société

JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSEN  
Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandet@bc2e.com  
Web : <https://jmmdiag.bc2e.com/>  
Siret :

#### Rapport

n° de rapport : 950904980  
DDT : 3 sur 7



## Attestation de Superficie "Loi Carrez"

Loi Carrez : article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifié par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996, décret n° 97/532 du 23 mai 1997 et par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 « Alur »;  
Conforme à l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 89-1290 du 23 décembre 1986 modifié par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014.

MISSION N° : 950904980

 **PROPRIETAIRE**

Nom :		
Adresse :		
Ville :	93420 VILLEPINTE	

 **MISSION**

Adresse :	2 RUE DU CORBILLON	
Ville :	93200 SAINT DENIS	

 **DONNEUR D'ORDRE**

Nom :	ETUDE DUBOIS	
Adresse :	23 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER	
Ville :	93420 VILLEPINTE	

 **MISSION**

Type : Appartement	Nbre pièces : 1	Lot : 66
Cadastre : NC	Bâtiment :	Lot secondaire :
Porte : 1ERE GAUCHE	Date de visite : 28/02/2023	Escalier :
Accompagnateur : ETUDE DUBOIS (MANDATAIRE)	Opérateur : MANDET Julien	Etage : 03
Référence client :		

**CONCLUSIONS**

Je soussigné(e) MANDET Julien atteste que :  
La superficie privative (Loi Carrez) est : 31.34 m<sup>2</sup>



**IDENTIFICATION DE L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE :**

MANDET Julien membre du réseau BC2E

- JM DIAG / MANDET JULIEN - 5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON

**DÉTAIL DES SUPERFICIES :**

Étage	Lot	Local	SUPERFICIE PRIVATIVE DE LOT(S) en m <sup>2</sup>		
			Superficie privative « Loi Carrez »	Autres superficies exclues	Superficie HSP < 1.80M
03	66	Entrée	4.29	-	-
03	66	Placard	0.65	-	-
03	66	Salon / Séjour	12.81	-	-
03	66	Cuisine	6.17	-	-
03	66	WC	1.02	-	-
03	66	Salle de bain	6.40	-	-
<b>Totaux</b>			<b>31.34 m<sup>2</sup></b>	<b>0.00 m<sup>2</sup></b>	<b>0.00 m<sup>2</sup></b>

Surface totale au sol (Carrez et Hors Carrez) : 31.34 m<sup>2</sup>

**JM DIAG / MANDET JULIEN - 5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON**, DECLARE qu'afin de satisfaire aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, la mission nous a été confiée afin de procéder au mesurage de la partie privative des biens ci-dessus désignés en vue de reporter sa superficie privative dans une promesse de vente ou d'achat ou dans un acte authentique de vente d'un ou plusieurs lots de copropriété ou d'une fraction de lot de copropriété.

**Décret n° 67-223 du 17 mars 1967**

art. 4-1 : « La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80m. »

art 4-2 : « Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1. »

**Extraits des dispositions d'ordre général selon l'article 46 de la loi 65-557 du 10/07/65 :**

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un lot ou d'une fraction de lot mentionne la superficie de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot ainsi que sa surface habitable. » (...)

« Les dispositions (...) ci-dessus ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement (...). »

**Particularités liées à ce mesurage :**

Néant

Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division n'ayant pas été fourni par le demandeur, cette attestation est délivrée sans avoir la possibilité de contrôler la conformité des désignations, la consistance du lot et ses limites physiques. N'ayant ni les moyens ni les compétences pour trancher sur la qualification des parties privatives et des parties communes, ni le signataire personne physique ni la personne morale à laquelle ce dernier appartient ne pourront être tenus pour responsables pour tout litige concernant la conformité des désignations, la consistance du lot, les limites physiques de ce dernier par rapport aux parties communes et à leurs éventuelles conséquences qui peuvent notamment concerner la superficie privative du lot et/ou sa surface habitable.

L'acte de propriété n'a pas été fourni.

Etablie le  
28/02/2023  
Cachet:

Signature :

**BC2E**  
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS  
JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX  
78360 MONTESSON  
06 62 15 32 85  
Siret - code APE : 71208



**RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :** Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980).

Société

JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON  
Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandet@bc2e.com  
Web : <https://jmdiag bc2e.com/>  
Siret :

Scannez et téléchargez votre rapport

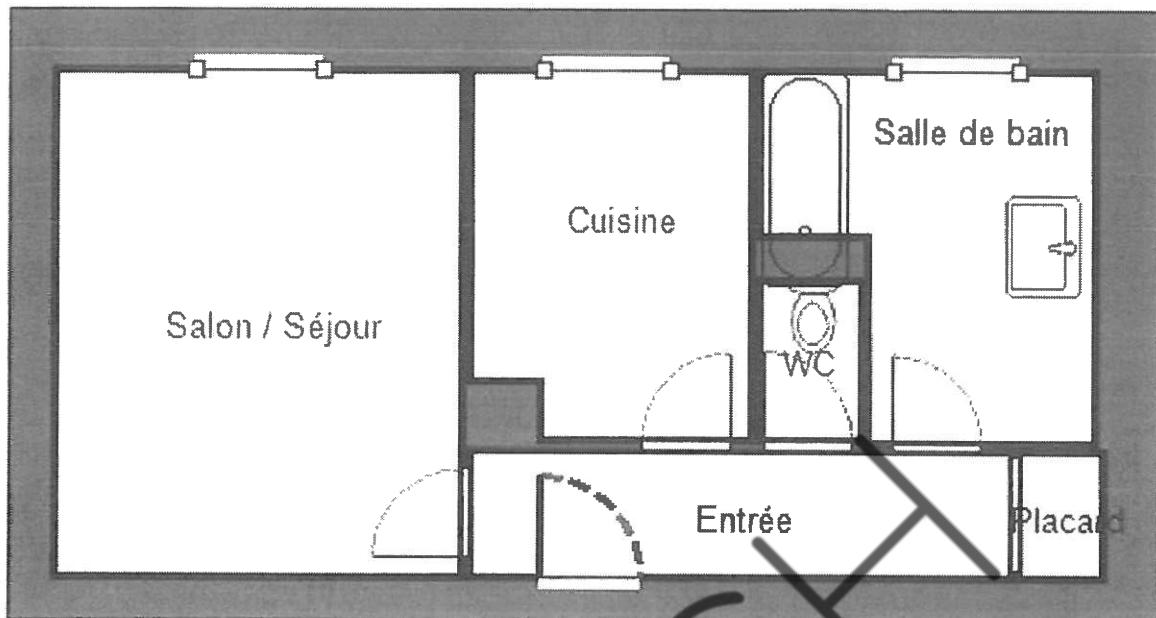


Rapport

n° de rapport : 950904980  
LOI CARREZ : 2 sur 3  
DDT : 5 sur 7



# Annexes Rapport



ENCI

## Société

JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSEN  
Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandel@bc2e.com  
Web : <https://jrndiag.bc2e.com/>  
Siret :

## Scannez et téléchargez votre rapport



## Rapport

n° de rapport : 950904980  
LOI CARREZ : 3 sur 3  
DDT : 6 sur 7





## Attestations RCP et Certifications



Allianz

## Société

JM DIAG / MANDET JULIEN  
5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESCON  
Tel : 06 62 15 32 85 | Mail : julien.mandel@bc2e.com  
Web : <https://jmdiag.bc2e.com/>  
Siret :

## Rapport

n° de rapport : 950904980  
DDT : 7 sur 7



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

JM DIAG / MANDET JULIEN

5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON

Tel : 06 62 15 32 85 - Mail : julien.mandel@bc2e.com

Facture n° : FA 950904467

Date de la facture : 28/02/2023

Numéro de mission : 950904980

Date de la visite : 28/02/2023

Nom du propriétaire

Adresse mission : 2 RUE DU CORBILLON - 93200 SAINT DENIS

Identifiant facture : A2233

Référence	Désignation	P.U. H.T.	Quantité	Remise	Prix H.T.
Surface Carrez	Appartement 1 Pièce	95.83	1.00	0.00 %	95.83

Base H.T.	TVA	Montant TVA	Facture en euros	Montant TTC
95.83	20	19.17		115.00

Condition de règlement : A réception de la facture

Remarque : Néant

**IMPORTANT : Pour tout professionnel, en vertu de l'article L.441-10 du code de commerce, toutes sommes non payées à sa date d'exigibilité produira de plein droit des intérêts de retard équivalant à trois fois le taux d'intérêt en vigueur.  
Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.**

**En sus des indemnités de retard, toutes sommes, y compris l'acompte, non payées à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, l a l. 12 du code de commerce et D. 441-5 idem)(Cette mention n'est applicable qu'aux clients professionnels).**

**Pas de condition d'escampte en cas de paiement anticipé.**

Siret : - TVA Intracommunautaire :

Coupon à détacher et à joindre à votre règlement

Règlement par chèque :

Ordre : JM DIAG / MANDET JULIEN

Adresse : 5 RUE DU CHANT DES OISEAUX - 78360 MONTESSON

Numéro de facture : FA 950904467

Numéro de dossier : 950904980

Règlement par virement :

IBAN : FR76 3000 3018 6200 0204 6649 515

BIC : SOGEFRPP

Date de la facture : 28/02/2023

Montant : 115.00 euros TTC